

# Les racines littéraires et politiques de Romain Rolland

par Michaël Boudard

Extraits

Le 22 octobre 2005, M. Jean-Louis Montarnal, Conservateur de la Médiathèque Jean-Jaurès à Nevers organisait le Colloque « Romain Rolland : de Jean-Christophe à Colas Breugnon ». M. Michaël Boudard, professeur de littérature et d'histoire à Nevers, intervenait sur les racines littéraires et politiques de Romain Rolland. Nous le remercions de nous avoir autorisés à choisir quelques extraits de sa communication. M. Montarnal nous autorisant à reproduire ces extraits avant la sortie des Actes du colloque, nous l'en remercions vivement.

L'objet de cette intervention est l'étude des ascendants de Romain Rolland, plus particulièrement son grand-père maternel, Edme Courot, son père Emile Rolland ainsi que son oncle Jules Rolland.

En étudiant ces trois personnalités, investies dans la vie politique, sociale et culturelle de Clamecy et de Brèves, on comprend que Romain Rolland a eu la chance de côtoyer des personnes cultivées et engagées dans une période cruciale de leurs vies et de sa sienne, entre les années 1875 à la fin du siècle. (...)

On peut donc se demander en quoi Romain Rolland a-t-il pu être influencé par ces hommes ayant eu des responsabilités politiques et s'étant investis dans la vie sociale d'une petite ville comme Clamecy ?<sup>1</sup>

## Des familles de notables

Les Courot-Rolland sont l'exemple même de « notables provinciaux », puisque ces familles ont détenu ou détenait encore à la fois un capital économique, un capital socio-politique ainsi qu'une dimension socio-culturelle indéniable.

Les Courot sont la branche maternelle de Romain Rolland. Lorsque Edme Courot se marie le 10 juin 1844 à Clamecy avec Marie Rose Anginot, cette alliance n'est pas surprenante ; le père et grand-père de la mariée sont notaires (le dernier étant « notaire honoraire »)<sup>2</sup>. Edme Courot a lui aussi suivi la filière juridique. Après des études à Paris où il est licencié en droit (il est même noté « avocat à Auxerre » en 1844), il s'installe à Clamecy et devient principal clerc de notaire chez son beau-père, Philippe Martin Anginot. Ce dernier, démissionnaire par ordonnance royale du 19 mai 1845, laisse sa place à Edme Courot ; le 5 juin, lors d'une audience civile et publique du Tribunal d'instance de Clamecy, il prête « le serment de fidélité au Roi, d'obéissance à la Charte constitutionnelle et aux lois du royaume et remplir avec honneur et probité les fonctions qui lui sont confiées »<sup>3</sup>.

Le notaire est alors l'un des personnages centraux de la société française du 19<sup>ème</sup> siècle, encore très majoritairement rurale. Il s'est imposé comme le conseiller des familles et le gestionnaire des patrimoines, ce qui, dans certains cas, lui a apporté la fortune. D'ailleurs, en 1855, la fortune d'Edme Courot évaluée en revenus se monte à 12.000 francs, et même 15.000 francs en 1865.

Très logiquement, suivant en cela le processus classique de reproduction des élites, Edme Courot marie sa fille le samedi 29 avril 1865, à Clamecy, à Jules Louis Emile Rolland, lui aussi

licencié en droit, principal clerc de notaire, dont le père, décédé le 23 août 1852, était lui aussi notaire à Brèves. La dot s'élève à la coquette somme de 50.000 francs.

Quatre ans plus tard, le 20 février 1869, Edme Courot cède son office de notaire à son gendre, moyennant le prix de 75.000 francs que « M. Rolland s'oblige à payer à M. Courot le jour même de la prestation de serment et après l'accomplissement de cette formalité »<sup>4</sup>. Le 8 avril, au Tribunal de Clamecy, Emile Rolland prête serment « d'obéissance à la constitution, fidélité à l'Empereur et de remplir ses fonctions avec exactitude et probité »<sup>5</sup>. Romain Rolland, né le 29 janvier 1866 à Clamecy, n'a donc aucune crainte à avoir : sa famille issue de la petite bourgeoisie clamecycoise peut l'éduquer dans un environnement serein et prétendre même à encore s'élever dans l'échelle sociale. (...)

## Edme Courot, un homme de culture

D'après Romain Rolland, après avoir cédé son étude, Edme Courot part de Clamecy et « se retira à la campagne, dans le Montboulon de son enfance ». Mais, son épouse, Marie Rose Anginot, décède le 28 août 1872 dans leur château de Montboulon, sur la commune de Perrigny, près d'Auxerre<sup>6</sup>. Cette mort « lui rendit intolérable l'isolement dans la maison vide, au milieu des champs ».

Toujours selon Romain Rolland, « son manque d'intrigue l'empêcha d'obtenir le plus modeste emploi. Réduit à son esprit [...], il rouvrit ses livres, comme Colas son Plutarque ; et le dernier quart de siècle qui lui restait à vivre se passa sous l'ombre enchantée de ces grands magiciens. Ce vieil enfant émerveillé découvrait l'Atlantide ».

Romain Rolland, alors âgé d'une dizaine d'années, a donc pu vivre au milieu des livres achetés par son grand-père. Les Shakespeare, Schiller, Chateaubriand, Byron, Lamartine, Hérodote et Plutarque, Sénèque et Cicéron, « je les ai retrouvés à Clamecy, entre sept et quinze ans, dans cet autre château de mes rêves d'enfant, sa grande bibliothèque, vitrée, profonde, bien rangée, en deux pièces magiques, au-dessus du canal silencieux : où les yeux du lecteur, en se levant du livre, erraient autour de sa chambre, d'une tapisserie de Bourgogne à des gravures de Callot et au bureau Louis XV, dont le soleil faisait luire les cuivres magnifiques à têtes de satyres ».

Comment, dans un tel univers, ne pas précocement aimer les lettres et les arts ?

De plus, l'action d'Edme Courot vise à diffuser la culture au

1. Ces recherches n'auraient pu être menées sans le concours actif des personnels des Archives départementales de la Nièvre (A.D.N.), de la Bibliothèque Jean-Jaurès de Nevers, de la Société Scientifique de Clamecy ainsi que la consultation des archives de la mairie de Clamecy. Qu'ils en soient vivement remerciés.

2. Voir les registres d'état civil de Clamecy. En 1845, Pierre Anginot, âgé de 83 ans, est noté « suppléant de la justice de paix de Clamecy ».

3. A.D.N. Cf. 3 U 2/88 : Tribunal d'instance de Clamecy. Registre des prestations de serments

4. A.D.N. Cf. 3 Q 7/258 : registre de recette. Enregistrement des actes sous signature privée. Emile Rolland est, par la suite, un des membres de la chambre des notaires de l'arrondissement de Clamecy ; dans l'année 1877, il en est secrétaire (cf. *Le Conservateur de la Nièvre* du mercredi 16 mai 1877).

5. A.D.N. Cf. 3 U 2/89 : Tribunal d'instance de Clamecy. Registre des prestations de serments.

6. A.D.N. 3 Q 7 : enregistrement de Clamecy. Succession en date du 13 février 1873.

plus grand nombre. Cette préoccupation n'est pas nouvelle. Alors conseiller municipal de Clamecy, il est nommé, en novembre 1867, dans une Commission chargée de rédiger « un rapport sur la situation de la Bibliothèque et les modifications à apporter à son règlement »<sup>7</sup>.

En octobre 1876, avec plusieurs autres notables de Clamecy, il est l'un des rédacteurs des statuts d'une société savante qu'ils dénomment « Société Scientifique et Artistique de Clamecy ». Autorisé par arrêté préfectoral du 18 novembre, Edme Courot en est certes le premier président mais aussi la véritable âme<sup>8</sup>. Il collabore avec Paul Ruby, architecte et conducteur des Ponts et Chaussées et Alexandre Sonnié-Moret, ancien avoué, pour la traduction du registre de l'Hôtel-de-Ville de Clamecy, commencé en 1626 : les trois hommes en font une copie et le complète par la rédaction d'un Appendice<sup>9</sup>. (...)

### Edme Courot, un homme de lettres

Est-ce Edme Courot qui a donné l'envie d'écrire à son petit-fils, Romain Rolland ? Cette hypothèse est tout à fait plausible. En effet, Edme Courot commence à écrire en janvier 1883 son « Livre de famille ». Dans son avant-propos, il cite les lignes suivantes d'une « Causerie » du savant Littré :

« Depuis qu'une meilleure philosophie m'a enseigné à estimer grandement la tradition et la conservation, j'ai bien des fois regretté que durant le Moyen-Age, des familles bourgeoises n'aient pas songé à former de modestes registres où seraient consignés les principaux incidents de la vie domestique, qu'on se transmettrait, tant que la famille durerait... Quelques succinctes qu'en fussent les notices, que de notions et d'expériences auraient été sauvées, par un peu de soins et d'esprit de suite !... »

Edme Courot marie donc l'histoire avec la littérature comme Romain Rolland quelques années plus tard lorsqu'il sort Normalien puis est reçu à l'agrégation d'histoire en 1889.

Bien après la mort de son grand-père, Romain Rolland donne au milieu des années 1930 pour le Bulletin de la Société Scientifique de Clamecy, deux extraits du « Livre de Famille » de son grand-père : les « Souvenirs d'Enfance de 1815 à 1834 » et « Le Coup d'Etat de 1851 à Clamecy »<sup>10</sup>.

Le premier extrait concerne les vingt premières années de la vie d'Edme Courot à Auxerre avant la poursuite de ses études à Paris.

Le deuxième extrait est encore plus intéressant à étudier. Courot précise : « je ne peux garder le silence sur les suites déplorables du coup d'Etat du 2 décembre 1851 dont Clamecy, plus que toute autre ville de la France, fut victime. J'en fus témoin et je vais en faire le récit avec la plus grande impartialité ». Témoin certes mais aussi acteur ; pourtant, il réussit à rester effectivement impartial ce qui n'est pas sans la moindre difficulté sur un tel sujet. (...)

### Jules Rolland, un oncle mystérieux

Mais, ces deux hommes ne sont pas les seuls à s'être engagés dans le combat politique. Le frère d'Emile Rolland, Jules, est lui aussi notaire à Brèves depuis janvier 1857. Né en octobre 1828 à Brèves, l'oncle de Romain Rolland est un personnage intéressant. En effet, Jules Rolland semble être d'opinions politiques plus avancées que son frère cadet Emile. Dès août 1860, il est élu conseiller municipal de Brèves.

Et, très rapidement, il est remarqué de l'administration du Second Empire. En effet, dans un rapport transmis au Préfet le 29 mai 1863, le sous-préfet de Clamecy fait état de ses pro-

nostics pour les élections législatives des 31 mai et 1er juin pour l'arrondissement de Clamecy. Concernant la commune de Brèves, il prévoit que le candidat du gouvernement sera en « minorité ». Son commentaire est le suivant : « un sieur Rolland, notaire, fera voter pour Labot ou Dupont, ne fût-ce que pour faire pièce au Maire, dont il est l'ennemi personnel et acharné. M. Roland (sic) appartient à l'opposition avancée. » MM. Labot et Dupont étaient les deux candidats de l'opposition face au comte Octave Le Peletier d'Aunay, député sortant.

Et, lorsque l'on consulte les résultats de ces élections, on constate que la commune de Brèves est effectivement la seule du canton de Clamecy à donner un écart aussi large entre le candidat officiel et les deux autres candidats (70 voix au député sortant contre 88 à Labot et 15 à Edouard Dupont). Les deux autres communes réunissant plus de voix à l'opposition qu'au candidat officiel sont Dornecy et Villiers-sur-Yonne (respectivement 150 contre 135 et 74 contre 73)<sup>11</sup>. On ne peut évidemment pas dire que cette réussite incombe exclusivement à Jules Rolland mais son action ne semble pas totalement anodine. (...)

Après la chute de l'Empire, Jules Rolland est de nouveau élu au conseil municipal de Brèves dont il devient maire en avril 1871. Mais, comme un grand nombre de maires et adjoints, il est remplacé en février 1874 par un homme nommé par le pouvoir. Réélu conseiller municipal en novembre 1874, il retrouve son siège de premier magistrat en octobre 1876.

Mais, une nouvelle fois comme un grand nombre de maire républicain de l'époque, Jules Rolland va subir les rigueurs du gouvernement d'Ordre moral. Ainsi, un arrêté du préfet de la Nièvre, Achille Souquières, en date du 29 septembre 1877, annonce : « Considérant que MM. Rolland, maire et Just, adjoint, font une propagande radicale active et qu'il est inadmissible qu'un représentant de l'administration et du Gouvernement mette son influence au service des adversaires du Gouvernement, ils sont suspendus de leurs fonctions pour deux mois »<sup>12</sup>. Le 26 décembre, par un nouvel arrêté préfectoral, signé par le tout nouveau préfet républicain, MM. Rolland et Just sont réinstallés dans leurs fonctions de maire et d'adjoint<sup>13</sup>. Réélu conseiller municipal en janvier 1878 puis maire, il est nettement battu lors des renouvellements de janvier 1881 et de mai 1884. Il disparaît donc de la scène politique.

Finalement, le 13 décembre 1887, Jules Rolland cède son office à deux notaires de Clamecy, Augustin Théophile Carré et Jules Henri Nolin, moyennant « treize mille francs payables le lendemain même du jour où le décret de suppression de l'office aura été rendu ». Mais, « sur ce prix, une somme de trois mille francs sera affectée aux minutes et répertoires qui seront tirés au sort entre les deux cessionnaires. Le surplus du prix soit 10.000 francs sera reporté entre les cessionnaires dans la proposition suivante : M. Carré paiera 4.000 francs et M. Nolin 6.000 francs »<sup>14</sup>.

A-t-il fait de mauvaises affaires ? C'est possible car « les années 1880 et 1890 sont marquées par une recrudescence de notaires faillits ou impliqués dans des scandales : près de 500 entre 1882 et 1895, soit plus de 5% des effectifs de la profession »<sup>15</sup>. Jules Rolland s'installe lui-aussi à Paris, au 29 avenue de l'Observatoire<sup>16</sup>. En décembre 1895, par un acte notarié de Me Nolin, on apprend que son épouse, Julie Emma Rollin, « sans profession, demeurant à Paris, rue Truffaut, n°100 », est « judiciairement séparée de biens » de son mari<sup>17</sup>. Les dernières propriétés qu'ils possédaient encore à Brèves sont vendues en 1895<sup>18</sup>.(...)

7. Archives de la mairie de Clamecy. 1 D 12 : registre des délibérations du Conseil municipal de Clamecy (1865-1868).

8. Consultation des premiers bulletins de la Société Scientifique et Artistique de Clamecy.

9. Alexandre Sonnié-Moret (1803-1879) tire de l'ensemble de ses recherches l'ouvrage intitulé *Ephémérides clamecycoises*. Originnaire d'Auxerre, un hommage lui est également rendu le même jour qu'à Edme Courot par la pose d'une plaque commémorative.

10. Bulletin de l'année 1936, pp.19 à 36. L'extrait « Le coup d'Etat de 1851 à Clamecy » est aussi sous forme de feuilles dactylographiées à la bibliothèque de la SSAC.

11. A.D.N. Cf. M 343/2 : élections législatives (1858-1863).

12. A.D.N. Cf. M 475 : Elections municipales de Brèves (1800-1935).

13. *La République* du vendredi 28 décembre 1877.

14. A.D.N. Cf. 3 Q 7/274 : registre de recette. Enregistrement des actes sous signature privée du 27 décembre 1887. Cession d'office sous signature privée du 13 décembre 1887.

15. Cf. Christophe Charle, *Histoire sociale de la France au 19ème siècle*, Le Seuil, 1991. p.224.

16. Cette avenue se situe dans le prolongement du Jardin du Luxembourg et jusqu'à l'Observatoire de Paris (à cheval entre le 6ème et le 14ème arrondissement).

17. A.D.N. Cf. 3 E 48/550 : acte notarié du 7 décembre 1895 concernant la non-adjudication de coupes de bois par Mmes Rolland, Rôty et Allain.

18. A.D.N. 3 P 039 art 5 : Cadastre de Brèves. Folio 1611.